

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont

Tél. : +32 84 21 99 92

@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 12 juillet 2024, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

**Huis clos**

1. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement nomination - Audition de l'agent
2. Secouriste-ambulancier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

**Séance publique**

3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. MP Achat matériel et équipement de plongée - Conditions et mode de passation
5. Promotion au grade de lieutenant professionnel – Vacance d'emploi et appel à la réserve
6. Promotion au grade de sergent-pompier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve
7. Promotion de coordinateurs-ambulanciers volontaires – Vacance d'emploi et appel à candidature
8. Recrutement secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve
9. Recrutement employé en prévention incendie - Vacance d'emploi

**Huis clos**

10. Nomination effective capitaine volontaire
11. Promotion au grade de lieutenant professionnel – Admission en stage
- 12-17. Promotion au grade de sergent volontaire - Admission en stage
18. Prolongation engagement - Sapeur-pompier volontaire
- 19-23. Nomination effective sapeur-pompier volontaire
24. Nomination effective sapeur-pompier volontaire - prolongation de stage
25. Renouvellement nomination - Secouriste-ambulancier volontaire - Refus
- 26-48. Recrutement secouriste- ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



La Présidente f.f.,  
Christine POULIN

